



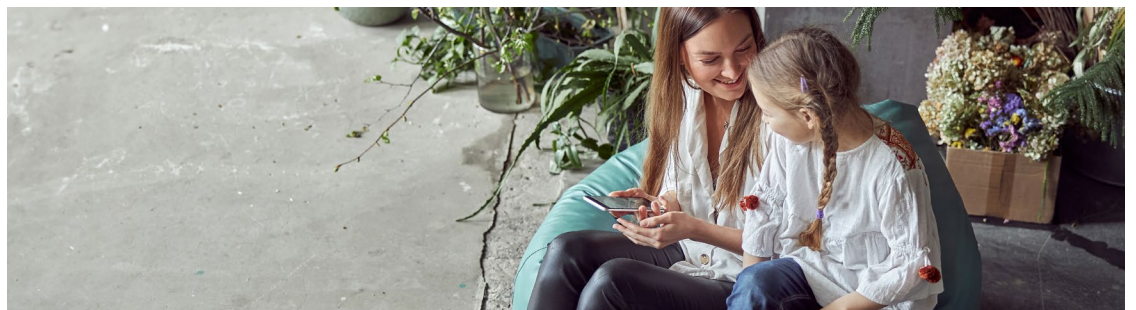
**PARTENARIAT  
DE RECHERCHE**  
Séparation parentale,  
recomposition familiale

COLLECTION

—  
**QUE  
SAVONS-  
NOUS?**

# Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalité des couples recomposés ?

Marion Adamiste, postdoctorante, Université du Québec en Outaouais



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

# Introduction

Après la remise en couple d'un parent, les enfants sont amenés à s'adapter à l'arrivée d'un beau-parent. Le beau-parent lui-même, qu'il soit seul ou accompagné de ses propres enfants, intègre la famille et doit trouver sa place et son rôle. La recomposition familiale entraîne ainsi un remaniement de la configuration familiale et de la dynamique des relations. Plusieurs relations se construisent. L'enfant et le beau-parent apprennent à se connaître, et le couple recomposé construit une relation coparentale en parallèle à sa relation conjugale. Bien que la coparentalité soit souvent examinée dans la relation entre deux parents d'origine, les études actuelles indiquent qu'elle concerne tous les adultes impliqués dans l'éducation et le bien-être de l'enfant (Favez, 2017; Favez et Frascarolo, 2013; Repond et Darwiche, 2016). Ainsi, un parent et un beau-parent sont amenés à construire, développer et maintenir une relation coparentale dans l'intérêt de l'éducation et du bien-être d'un enfant. Il convient donc de s'intéresser aux éléments susceptibles d'influencer la coparentalité des couples recomposés et de les répertorier. À partir d'une recension de la littérature, ce texte vise à présenter les éléments qui influencent la relation coparentale des couples recomposés. Il s'inspire du texte de Leclair *et al.* (2017) qui traite des facteurs d'influence de la coparentalité postséparation. Comme dans la recension de Leclair *et al.* (2017), les éléments seront présentés en suivant le modèle écologique de Feinberg (2003) qui permet une compréhension des éléments à partir de trois niveaux d'influence : individuel, intrafamilial et extrafamilial. La lecture des deux textes peut donc permettre une comparaison des éléments qui influencent la coparentalité en fonction de la dyade qu'elle concerne, les parents séparés versus le couple recomposé.



## La coparentalité des couples recomposés

La coparentalité est un concept multidimensionnel pour lequel différents modèles ont été construits au fil des années. Chaque modèle présente des composantes sensiblement différentes de la coparentalité. Favez et Frascarolo (2013) proposent une analyse de la composition de ces modèles et en dégagent un métamodèle composé de 6 dimensions dont le soutien et le conflit sont les dimensions centrales. L'engagement, l'accord et le désaccord éducatif, la division du travail et la triangulation viennent compléter le métamodèle. Bien que ces dimensions aient été mises en évidence grâce à des études portant sur le vécu de parents d'origine, Favez (2017) suggère que le métamodèle pourrait être applicable à d'autres configurations coparentales, comme pour les couples recomposés par exemple. Les travaux de Adamiste (2022) valident cette application.

Les récentes recherches sur le sujet confirment que les dimensions mises en évidence auprès des parents d'origine se déploient également dans les couples recomposés. Cela dit, elles soulignent l'importance de considérer l'engagement comme une troisième dimension centrale (Adamiste, 2022 ; Repond *et al.* 2018). En effet, ces études montrent que les beaux-parents pourraient prendre une place plus en retrait dans l'éducation des enfants et notamment sur les aspects disciplinaires. Ils délaisseraient les responsabilités éducatives mais s'engageraient tout de même d'un point de vue socio-éducatif et émotionnel (Adamiste, 2022). Ce niveau d'engagement n'est pas nécessairement négatif s'il découle d'un consensus du couple et serait même souhaité par les mères au début de la recomposition (Ganong et Coleman, 2017).



## Le modèle écologique de Feinberg (2003)

Feinberg (2003) propose un modèle écologique qui s'intéresse aux éléments qui influencent la relation coparentale et aux effets de cette relation sur le système familial. Dans ce modèle, la relation coparentale peut être influencée par les caractéristiques du parent, de l'enfant mais aussi du beau-parent (niveau individuel), par les relations entre les membres de la famille (niveau intrafamilial) et par les sources de stress ou de soutien affectant la capacité des coparents à maintenir l'exercice d'une coparentalité adéquate (niveau extrafamilial). D'autre part, la coparentalité influence l'adaptation de l'enfant, celle du parent, celle du beau-parent ainsi que les compétences parentales de ces derniers. Ce modèle est particulièrement pertinent puisque les facteurs qui influencent la relation coparentale sont nombreux et peuvent être le propre de l'individu, de son environnement ou de leur complexe dynamique d'interactions. Ainsi, ce modèle nous aide à mieux appréhender les éléments qui influencent la coparentalité des couples recomposés.

## Recension des facteurs qui influencent la coparentalité des couples recomposés

Plusieurs éléments issus de la littérature scientifique ont été rapportés comme pouvant exercer une influence sur l'exercice de la coparentalité des couples recomposés. La recension de la littérature a été effectuée dans le cadre d'un travail de plus grande envergure (Adamiste, 2022), impliquant l'exploration de plusieurs bases de données (Psycnet, Erudit, Jstor, Cairn, etc.) à l'aide de mots-clés pertinents dans le domaine de recherche (coparenting, stepfamily, stepparent, stepcouples). Une partie de cette recension permet d'identifier 19 facteurs qui influencent la coparentalité des couples recomposés (voir tableau 1). Ces facteurs sont organisés en fonction des trois niveaux d'influence du modèle écologique de Feinberg (2003). Soulignons que des éléments de différents niveaux peuvent s'influencer, par exemple l'âge de l'enfant (niveau individuel) peut influencer la relation beaux-parents/enfants (niveau intra familial) (Ganong *et al.*, 2011). Cela dit, le tableau tout comme le texte visent uniquement à présenter les éléments qui influencent directement la coparentalité des couples recomposés.

**Tableau 1** Éléments qui influencent la coparentalité des couples recomposés

Niveau individuel	Niveau intrafamilial	Niveau extrafamilial
<b>Enfant</b>	Temps (temps passé ensemble, modalités de garde, durée de la recombinaison)	Aspects juridiques et sociaux
Âge	Type de recombinaison	Attitude de l'autre parent
Tempérament	Relation conjugale	Relation beau-parent/ex-conjoint
Acceptation/rejet du beau-parent	Relation enfant/beau-parent	
<b>Beau-parent</b>	Communication	
Genre		
Adaptation		
Modèles parentaux connus durant l'enfance		
Style parental		
<b>Parent</b>		
Attitude (gatekeeping, promotion de la cohésion familiale)		
Genre		

## Facteurs individuels

### Enfant

La recherche de Widmer *et al.* (2012) met en lumière l'impact de l'âge de l'enfant, suggérant que les conflits coparentaux sont susceptibles d'être plus fréquents au sein des couples recomposés lorsque l'enfant est plus âgé. En effet, la période de l'adolescence provoque un changement personnel (transformation physique, perturbations émotionnelles, volonté d'indépendance, etc.) qui peut s'avérer plus difficile à gérer pour le couple recomposé (Adamiste, 2022). Cependant, en grandissant, le jeune gagne en autonomie et plusieurs tâches et responsabilités coparentales ne nécessitent plus d'être assumées par les adultes (donner le bain, aider aux devoirs, acheter des vêtements, etc.). La relation coparentale est donc moins active (Favez, 2017 ; Teubert et Pinquart, 2010). Les difficultés ne sont pas seulement liées à l'âge de l'enfant mais peuvent également être associées au tempérament de l'enfant. Van Egeren (2004), suggèrent que la coparentalité est généralement plus positive dans les familles avec des enfants perçus comme ayant un tempérament facile et plus négative dans celles avec des enfants perçus comme ayant un tempérament difficile. Aucune étude n'a encore examiné ce lien chez les couples recomposés, mais les résultats de Adamiste (2022) suggèrent que les couples per-



cevant l'enfant comme ayant un fort tempérament rencontrent davantage de désaccords en matière de coparentalité, avec parfois un retrait du beau-parent sur les aspects disciplinaires. Cette attitude de retrait du beau-parent peut aussi être initiée si l'enfant rejette le beau-parent et refuse son implication dans la famille. Cependant, selon Ganong et ses collaborateurs (2011), le rejet du beau-parent est moins courant que le fait que le beau-parent soit aimé dès le départ ou accepté avec le temps.

## Beau-parent

La question du genre fait partie des facteurs couramment considérés pour comprendre le vécu des beaux-parents. En effet, il existe des enjeux de coparentalité différents en raison de l'organisation des rôles genrés (Favez, 2017). Les beaux-pères auraient tendance à être moins impliqués dans les questions d'éducation relatives aux enfants, laissant le plein contrôle à la mère (Gold, 2020). En revanche, les belles-mères seraient davantage impliquées dans une dynamique de répartition des rôles qui sous-entend que la femme s'occupe du logis et des enfants. Il arrive d'ailleurs que ces femmes se sentent dépassées par leur quotidien et décident de renégocier leur rôle auprès du père (Adamiste, 2022). Le vécu face au rôle adopté serait donc lié au genre et influencerait la coparentalité. En effet, les beaux-pères et les belles-mères ne se sentent pas toujours soutenus dans leurs comportements par leur propre partenaire, ce qui peut entraîner des conflits dans le couple recomposé (Shalay et Brownlee, 2007). Ces conflits peuvent aussi être liés aux difficultés d'adaptation du beau-parent. Ce dernier risque de vivre de l'ambiguïté concernant le rôle et la place qu'il doit prendre auprès des enfants de son conjoint ou sa conjointe (Fine 1992 ; Pace *et al.*, 2015). Les interrogations résident généralement dans l'engagement sur les aspects disciplinaires (Pasley *et al.*, 1993) et le rôle à adopter auprès des enfants (ami, parent, conseiller, etc.), surtout lorsqu'ils n'ont aucune expérience parentale (Gosselin et David, 2005). Ainsi, les beaux-parents peuvent avoir besoin d'être guidés et conseillés dans leur rôle de coparent à la fois par des professionnels



(Browning et Artelt, 2012) mais aussi par le parent qui peut prendre un rôle d'enseignant (Adamiste, 2022; Ganong *et al.*, 2015). Dans l'étude de Adamiste (2022), les beaux-parents rapportent que les modèles parentaux qu'ils ont connus durant l'enfance façonnent aussi leur rôle parental. Au quotidien, ils peuvent endosser une diversité de styles parentaux (autoritaire, démocratique, désengagé ou soutenant). Le style autoritaire réfère à peu d'engagement émotionnel de la part du beau-parent mais à un fort contrôle en ce qui concerne la sphère éducative. Le style démocratique fait référence aux beaux-parents qui sont à la fois engagés émotionnellement et sur le plan éducatif auprès des enfants de leur partenaire. Le style désengagé concerne les beaux-parents qui sont peu engagés tant sur les aspects éducatifs que émotionnels. Enfin, le style soutenant traduit un fort engagement émotionnel mais peu d'investissement dans la sphère éducative. Ainsi, les styles parentaux dénotent de l'engagement des beaux-parents auprès de l'enfant (Nicholson *et al.*, 2002 ; Saint-Jacques et Lépine, 2009). Il apparaît raisonnable d'avancer que le style parental du beau-parent influence le fonctionnement coparental du couple recomposé. De cette manière, la coparentalité entretenue dans un couple recomposé serait différente en fonction des styles parentaux du parent et du beau-parent. Par exemple, un beau-parent qui adopte un style autoritaire tandis que son ou sa partenaire adopte un style plus soutenant amène un fonctionnement coparental différent de celui d'un couple dans lequel le parent adopte un style démocratique et le beau-parent un style désengagé. Les différences peuvent se sentir au niveau du partage des tâches et responsabilités, de l'engagement dans la discipline, etc. Ainsi, les styles parentaux peuvent se compléter ou, au contraire, générer des conflits lorsqu'un parent ou un beau-parent est perçu comme étant trop autoritaire par l'autre, par exemple (Adamiste, 2022).

## Parent

Les éléments liés au parent sont importants à considérer, puisqu'il est suggéré que l'enfant accepte le beau-parent grâce aux efforts fournis par le parent pour faciliter l'implication du beau-parent (Rouyer *et al.*, 2018). Cela dit, des difficultés peuvent survenir dans des situations où le beau-parent souhaite s'investir dans la coparentalité, mais que le parent refuse ou hésite (Bray et Kelly, 1998). Ces comportements dit de « gatekeeping », plus souvent adoptés par les mères, se traduisent par une réticence à inclure le beau-père dans l'éducation de l'enfant et par un droit de veto sur les décisions prises à l'égard de l'enfant (Ganong *et al.*, 2015). Sur ce plan, l'attitude des pères n'a pas encore été investiguée. Cela dit, ils attendent généralement de leur conjointe qu'elle adopte un rôle maternel (Cadolle, 2013). Le genre serait donc un élément d'influence sur la coparentalité des couples recomposés, puisque les mères auraient tendance à adopter une attitude de leader, impliquant que le beau-père serait plus en retrait. À l'inverse, les pères arboreraient une attitude plus favorable à l'implication de la belle-mère dans les responsabilités parentales. Néanmoins, les mères travaillent aussi à renforcer la cohésion familiale (Favez *et al.*, 2015). Finalement, en laissant une place au partenaire, le parent favorise l'implication du beau-parent dans la coparentalité (Adamiste, 2022).

## Facteurs intrafamiliaux

La durée de la recomposition et le temps passé en famille (cohabitation et garde) apparaissent comme des éléments qui influencent la coparentalité des couples recomposés. Au début de la recomposition, il est recommandé aux beaux-parents de ne pas s'impliquer immédiatement dans des comportements disciplinaires, mais de favoriser le développement d'une relation amicale notamment lorsque l'enfant est plus âgé (Ganong *et al.*, 2015 ; Gold, 2020; Saint-Jacques et Parent, 2015). Dans le cas contraire, des conflits peuvent apparaître entre le beau-parent et l'enfant ainsi que dans le couple recomposé (Adamiste, 2022). La coparentalité évolue avec le temps : le beau-parent, initialement en retrait au début de la recomposition, pourra occuper peu à peu un rôle plus significatif dans le partenariat coparental.

C'est aussi en passant du temps ensemble que le beau-parent et l'enfant vont créer des liens (Ganong *et al.* 2021; Van Houdt *et al.*, 2020). Par conséquent, la coparentalité s'active plus fréquemment lorsque les modalités de garde de l'enfant font en sorte qu'il passe plus de temps avec le couple recomposé, comparé à une situation où il ne vit avec eux que rarement. Arat et ses collaborateurs (2021) vont même jusqu'à affirmer que cet investissement du beau-parent auprès des enfants de son conjoint ou sa conjointe sera plus grand si les enfants cohabitent à temps plein avec le couple, plutôt qu'à temps partiel ou en garde partagé.

Le type de famille recomposée (simple, complexe ou additionné) fait partie des éléments influençant le fonctionnement coparental des couples recomposés (Dunn *et al.*, 2000; Gosselin *et al.*, 2007; Jensen *et al.* 2014). Avoir un enfant en commun, par exemple, semble favoriser l'acceptation du beau-parent, créant ainsi plus de proximité entre le bel-enfant et le beau-parent et ayant un impact positif sur le couple recomposé. Les familles recomposées simples, quant à elles, font face au manque d'expérience parentale des beaux-parents, pouvant entraîner des conflits. Enfin, les familles recomposées complexes indiquent être confrontées au défi de trouver un équilibre entre leurs deux modes de fonctionnement familial (Adamiste, 2022; Wallerstein et Lewis, 2007)



Les relations au sein de la famille recomposée sont importantes à considérer, quel que soit le type de famille. Les études antérieures démontrent l'interinfluence des relations intrafamiliales comme celle des relations conjugale et coparentale des couples recomposés. Les couples recomposés qui développent une coparentalité soutenante et coopérative présenteraient une meilleure satisfaction conjugale (Schrodt *et al.*, 2011; Widmer *et al.*, 2014). Widmer, Favez et Doan (2014) précisent que les femmes dont le partenaire est peu intégré dans la configuration familiale seraient moins satisfaites de leur couple et rencontreraient plus de défis pour instaurer une coparentalité favorable à l'épanouissement de l'enfant. Cela dit, la relation conjugale ne semble pas constituer un élément d'influence directe sur la relation coparentale (Favez *et al.*, 2015; Repond *et al.*, 2018). En revanche, la relation entre le beau-parent et l'enfant serait primordiale. Une attitude positive (affectueuse, chaleureuse, amicale, etc.) du beau-parent envers l'enfant favorise une coparentalité coopérative dans le couple recomposé (Schrodt, 2011; Schrodt et Braithwaite, 2011). Finalement, il est indéniable que la communication entre chaque membre de la famille favorise les relations entre tous et contribue directement et indirectement au développement et au maintien d'une coparentalité positive entre le parent et le beau-parent (Adamiste, 2022).



## Facteurs extrafamiliaux

À l'heure actuelle, un débat persiste concernant le statut juridique des beaux-parents dans une majorité de pays (Lazartigues, 2003; Maclean *et al.*, 2016; Mason *et al.*, 2002). Le manque de dispositions juridiques, notamment au Québec, engendre des difficultés à concevoir le rôle et les limites de l'exercice d'une forme de parentalité de la part des beaux-parents (Goubau et Chabot, 2018). De plus, une étude récente de Cann-Miland *et al.* (2021) indique que les professionnels ne se sentent pas outillés pour répondre aux problématiques de la recomposition. Ainsi, la coparentalité des couples recomposés pourrait être affectée par ces éléments, d'une part, car les beaux-parents ne sont pas reconnus juridiquement comme pouvant s'engager pleinement auprès de l'enfant de leur conjoint ou conjointe, et d'autre part, car les professionnels qui pourraient les accompagner ne se disent pas suffisamment outillés pour répondre aux difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Dans ces conditions, il semble compliqué de construire et de maintenir une coparentalité stable et soutenante. Il est pourtant rapporté que les beaux-parents et les parents ont besoin d'être accompagnés dans la gestion de la coparentalité en famille recomposée (Browning et Artelt, 2012; DeGarmo et Forgatch, 2007; Papernow, 2013), gestion qui est plus complexe en raison notamment

du grand nombre de personnes impliquées dont l'ex-conjoint (c'est-à-dire l'autre parent de l'enfant). En effet, l'attitude de l'autre parent envers le couple est susceptible d'ébranler le fonctionnement coparental. Les couples recomposés interrogés par Cartwright et Gibson (2013) rapportent quatre comportements de l'autre parent pouvant influencer leur relation soit : 1) les conflits entourant la garde de l'enfant et les aspects financiers; 2) le fait que l'autre parent n'assume pas ses responsabilités; 3) qu'il ne coopère pas suffisamment avec le couple et; 4) qu'il adopte une attitude négative envers le couple et la famille recomposée en général. Ce dernier point pourrait traduire un manque de reconnaissance de la place et du rôle du beau-parent, ce qui est également identifié comme un élément susceptible d'influencer la coparentalité. Au-delà de l'attitude de l'autre parent, c'est sa relation avec le beau-parent qui peut venir influencer la qualité de la relation coparentale du couple recomposé (Schrodt *et al.*, 2011 ; voir aussi Marsiglio et Hinojosa [2009] pour la relation père-beau-père, et Ganong *et al.* [2015] pour la relation mère-belle-mère). Ces auteurs constatent que des alliances copaternelle et comaternelle sont possibles et favorisent une coparentalité positive dans le couple recomposé.



## Conclusion

---

Ce texte fait état des éléments susceptibles d'influencer la relation coparentale des couples recomposés et permet d'apporter un premier éclairage sur ce qui influence le quotidien de ces couples. Cependant, les études actuelles, peu nombreuses, ne permettent pas de faire une liste exhaustive de ces éléments. La multitude des configurations familiales possibles rend cette tâche particulièrement ardue. De plus, la recherche sur ce thème a des limites importantes, notamment le fait qu'elle se centre principalement sur les dynamiques hétérosexuels et les rôles genrés délaissant les recherches sur la coparentalité des couples issus de la diversité sexuelle et de genre. Elle n'en demeure pas moins pertinente. D'un point de vue clinique, la recension de ces éléments et l'analyse plus précise des effets isolés et combinés de chacun d'entre eux pourraient aider les praticiens dans la prise

en charge des membres de la famille recomposée. Ainsi, pour soutenir la création et le maintien de la coparentalité entre un parent et un beau-parent, il est nécessaire de prendre en compte les éléments individuels, intrafamiliaux et extrafamiliaux. Autrement dit, il faut voir au-delà du couple lui-même et s'intéresser à tout ce qui entoure la relation coparentale. De leur côté, les chercheurs pourraient identifier les facteurs les plus présents dans les situations les plus courantes afin de répondre aux besoins du plus grand nombre. Une distinction en fonction des configurations familiales seraient pertinentes afin de distinguer les éléments les plus susceptibles d'influencer les familles où le beau-parent n'a pas d'enfant, où le beau-parent a un ou plusieurs enfants d'une précédente union, ou encore où le couple a un ou plusieurs enfants communs.





## Références

- Adamiste, M. (2022). *Couples recomposés et parents séparés : comprendre l'exercice de la coparentalité au sein des familles recomposées*. Université Laval, Canada. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/72788>
- Arat, E., Poortman, A. R., & van der Lippe, T. (2021). Parental involvement in stepfamilies: Biology, relationship type, residence, and gender. *Journal of Marriage and Family*, 84(3), 773-790. <https://doi.org/10.1111/jomf.12817>
- Bray, J. H. et Kelly, J. (1998). *Stepfamilies: Love, marriage and parenting in the first decade*. Broadway Books.
- Browning, S. et Artelt, E. (2012). *Stepfamily therapy: A 10-step clinical approach*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/13089-000>
- Cadolle, S. (2013). Les belles-mères, entre idéal de coparentalité et asymétrie homme/femme. *Dialogue*, 3(201), 35-46. <https://doi.org/10.3917/dia.201.0035>
- Cann-Milland, S., Mornane, A., et Southcott, J. (2021). Exploring family service providers perceptions of working with recoupled parents in stepfamilies. *Journal of Family Issues*, 42(9), 1981-1997. <https://doi.org/10.1177/0192513X20959109>
- Cartwright, C. et Gibson, K. (2013). The effects of co-parenting relationships with ex-spouses on couples in step-families. *Family Matters*, (92), 18-28. <https://search.informit.org/doi/10.3316/informit.442088432086929>
- DeGarmo, D. S. et Forgatch, M. S. (2007). Efficacy of parent training for stepfathers: From playful spectator and polite stranger to effective stepfathering. *Parenting: Science and Practice*, 7(4), 331-355. <https://doi.org/10.1080/15295190701665631>
- Dunn, J., Davies, L., O'Connor, T. et Sturgess, W. (2000). Parents and partners' life-course and family experiences: Links with parent-child relationships in different family settings. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 41(8), 955-968. <https://doi.org/10.1111/1469-7610.00684>
- Favez, N. (2017). *Psychologie de la coparentalité. Concepts, modèles et outils d'évaluation*. Dunod
- Favez, N. et Frascarolo, F. (2013). Le coparentage : composants, implications et thérapie. *Devenir*, 25(2), 73-92. <https://doi.org/10.3917/dev.132.0073>
- Favez, N., Widmer, É. D., Doan, M.-T. et Tissot, H. (2015). Coparenting in stepfamilies: Maternal promotion of family cohesiveness with partner and with father. *Journal of Child and Family Studies*, 24(11), 3268-3278. <https://doi.org/10.1007/s10826-015-0130-x>
- Feinberg, M. E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention. *Parenting*, 3(2), 95-131. [https://doi.org/10.1207/S15327922PAR0302\\_01](https://doi.org/10.1207/S15327922PAR0302_01)
- Fine, M. A., Kurdek, L. A. et Hennigen, L. (1992). Perceived self-competence, stepfamily myths, and (step) parent role ambiguity in adolescents from stepfather and stepmother families. *Journal of Family Psychology*, 6(1), 69-76. <https://doi.org/10.1037/0893-3200.6.1.69>
- Ganong, L. H. et Coleman, M. (2017). *Stepfamily relationships: Development, dynamics and interventions* (2<sup>e</sup> éd.). Springer. <http://dx.doi.org/10.1007/978-1-4899-7702-1>
- Ganong, L. H., Coleman, M., et Jamison, T. (2011). Patterns of stepchild-stepparent relationship development. *Journal of Marriage and Family*, 73(2), 396-413. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2010.00814.x>
- Ganong, L. H., Coleman, M., Jamison, T. et Feistman, R. (2015). Divorced mothers' coparental boundary maintenance after parents repartner. *Journal of Family Psychology*, 29(2), 221-231. <https://doi.org/10.1037/fam0000064>
- Ganong, L., Sanner, C., Berkley, S., et Coleman, M. (2021). Effective coparenting in stepfamilies: Empirical evidence of what works. *Family Relations*, 71(3), 918-934. <https://doi.org/10.1111/fare.12607>
- Gold, J. M. (2020). Supporting Successful Stepfathering: An Integration of the Professional Literature and Online Stepfather Reflections. *The Family Journal*, 28(2), 146-149. <https://doi.org/10.1177/1066480720907152>
- Gosselin, J., Doyon, J., Laflamme, V. et David, H. (2007). Être mère dans la famille recomposée : défis de la conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique. *Psychologie française*, 52(2), 217-229. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2006.08.001>
- Goubau, D. et Chabot, M. (2018). Recomposition familiale et multiparentalité : un exemple du difficile arrimage du droit à la famille contemporaine. *Les Cahiers de droit*, 59(4), 889-927. <https://doi.org/10.7202/1055259ar>
- Jensen, T. M., Shafer, K., et Larson, J. H. (2014). (Step)Parenting Attitudes and Expectations: Implications for Stepfamily Functioning and Clinical Intervention. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 95(3), 213-220. <https://doi.org/10.1606/1044-3894.2014.95.27>
- Lazartigues, A. (2003). Beaux-parents, beaux-enfants, rien n'est simple ! *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 51(3), 153-158. [https://doi.org/10.1016/S0222-9617\(03\)00031-X](https://doi.org/10.1016/S0222-9617(03)00031-X)

Leclair, V., St-Amand, A. et Bussi eres, E.-L. (2017). Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalit e posts eparation? *Collection Que savons-nous?* (12), Qu ebec, Partenariat de recherche S eparation parentale, recomposition familiale.

Maclean, M. J., Drake, D. et Mckillop, D. (2016). Perceptions of stepfathers' obligations to financially support stepchildren. *Journal of Family and Economic Issues*, 37(2), 285-296. <https://doi.org/10.1007/s10834-015-9451-6>

Marsiglio, W. et Hinojosa, R. (2009). G erer la famille pluripaternelle: le beau-p ere comme alli e du p ere. *Politiques sociales et familiales*, 96(1), 9-25. <https://doi.org/10.3406/caf.2009.2454>

Mason, M. A., Harrison-Jay, S., Svare, G. M. et Wolfinger, N. H. (2002). Stepparents: De facto parents or legal strangers? *Journal of Family Issues*, 23(4), 507-522. <https://doi.org/10.1177/0192513X02023004003>

Nicholson, J. M., Phillips, M. E., Peterson, C. C., et Battistutta, D. (2002). Relationship Between the Parenting Styles of Biological Parents and Stepparents and the Adjustment of Young Adult Stepchildren. *Journal of Divorce & Remarriage*, 36(3-4), 57-76. [https://doi.org/10.1300/J087v36n03\\_04](https://doi.org/10.1300/J087v36n03_04)

Papernow, P. L. (2013). *Surviving and thriving in stepfamily relationships: What works and what doesn't*. Routledge.

Repond, G. et Darwiche, J. (2016). Les relations interpersonnelles au sein de la famille recompos ee : Un  etat de la litt erature. *Pratiques psychologiques*, 22(3), 269-283. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2016.06.003>

Repond, G., Darwiche, J., El Ghaziri, N. et Antonietti, J. P. (2018). Coparenting in stepfamilies: A cluster analysis. *Journal of Divorce & Remarriage*, 60(3), 211-233. <https://doi.org/10.1080/10502556.2018.1488121>

Saint-Jacques, M.-C. et L epine, R. (2009). Le style parental des beaux-p eres dans les familles recompos ees. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 41(1), 22-30. <https://doi.org/10.1037/a0013566>

Saint-Jacques, M.-C. et Parent, C. (2015). *La famille recompos ee : des escales, mais quel voyage !* (2 e  ed.).  Editions du CHU Sainte-Justine.

Schrodt, P., et Braithwaite, D. O. (2011). Coparental communication, relational satisfaction, and mental health in stepfamilies. *Personal Relationships*, 18(3), 352-369. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6811.2010.01295.x>

Schrodt, P., Miller, A. E., et Braithwaite, D. O. (2011). Ex-Spouses' Relational Satisfaction as a Function of Coparental Communication in Stepfamilies. *Communication Studies*, 62(3), 272-290. <https://doi.org/10.1080/10510974.2011.563453>

Shalay, N. et Brownlee, K. (2007). Narrative family therapy with blended families. *Journal of Family Psychotherapy*, 18(2), 17-30. [https://doi.org/10.1300/J085v18n02\\_02](https://doi.org/10.1300/J085v18n02_02)

Teubert, D. et Pinquart, M. (2010). The association between coparenting and child adjustment: A meta-analysis. *Parenting*, 10(4), 286-307. <https://doi.org/10.1080/15295192.2010.492040>

Van Egeren, L. A. et Hawkins, D. P. (2004). Coming to terms with coparenting: Implications of definition and measurement. *Journal of Adult Development*, 11(3), 165-178. <https://doi.org/10.1023/B:JADE.0000035625.74672.0b>

Van Houdt, K., Kalmijn, M., & Ivanova, K. (2020). Stepparental support to adult children: The diverging roles of stepmothers and stepfathers. *Journal of Marriage and Family*, 82(2), 639-656.

Wallerstein, J., et Lewis, J. M. (2007). Sibling outcomes and disparate parenting and stepparenting after divorce: Report from a 10-year longitudinal study. *Psychoanalytic Psychology*, 24(3), 445-458. <https://doi.org/10.1037/0736-9735.24.3.445>

Widmer,  E., D., Favez, N., et Doan, M.-T. (2014). Coparentage et logiques configurationnelles dans les familles recompos ees et de premi ere union. *Politiques sociales et familiales*, 117(1), 45-57. <https://doi.org/10.3406/caf.2014.3005>

Widmer, E., Favez, N., Aeby, G., De Carlo, I., et Doan, M. (2012). *Capital social et coparentage dans les familles recompos ees et de premi ere union*. Sociograph, Sociological Research Studies, 13, Universit e de Gen eve. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:19277>

## Pour citer ce document

Adamiste, M. (2024). Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalité des couples recomposés. *Collection Que savons-nous?* (16), Québec, Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.

Les textes de la collection *Que savons-nous?* sont publiés sous la direction de Caroline Robitaille et Marie-Christine Saint-Jacques.

## Pour en savoir plus

Le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale, c'est plus d'une trentaine de chercheurs et de partenaires issus des milieux universitaires, communautaires, publics et étatiques, tous préoccupés par la réalité des familles séparées et recomposées.

[www.arucfamille.ulaval.ca](http://www.arucfamille.ulaval.ca)



Le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Canada